



ENGAGER LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE

La part de l'industrie dans la valeur ajoutée est de 13 % en France contre 20,8 % en Allemagne. La reconquête industrielle passe par le développement de filières d'avenir, notamment dans le domaine de la transition écologique et énergétique, le soutien à l'innovation et le financement des PME et des ETI.

Bilan de la droite

Entre 2002 et 2012, 740 000 emplois ont été supprimés dans le secteur industriel, tandis que la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 30 %. Nicolas Sarkozy a assisté, impuissant, à de nombreuses réductions d'effectifs et fermetures de sites. Les mesures prises en faveur de l'industrie n'ont pas été coordonnées dans le cadre d'une stratégie industrielle cohérente. Les cadeaux fiscaux ont été multipliés en direction des grandes entreprises sans effet positif pour les sous-traitants ou sur l'emploi.

Le gouvernement agit

Pour renforcer notre industrie et développer des industries d'avenir, le gouvernement agit sur quatre leviers :

- > La compétitivité de l'industrie française dans son ensemble. Les 35 mesures du Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi bénéficieront, en grande partie, à l'industrie et permettront d'agir sur l'ensemble des enjeux de la compétitivité industrielle : coûts de production, accès aux financements, innovation, soutien à l'exportation, formation, reprise et transmission. Les TPE, PME et ETI du secteur industriel feront l'objet d'une attention particulière. Un quart des sommes du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) bénéficiera directement à l'industrie. 15 % bénéficieront aux activités de services à l'industrie, qui contribuent à la compétitivité du secteur industriel français.
- > Le financement des entreprises industrielles : la Banque publique d'investissement mise en œuvre depuis le 1er janvier 2013 a pour priorité le soutien à l'emploi productif.
- > Nouvelle stratégie de filières industrielles pour la France : tournée vers l'innovation, le soutien aux industries existantes et la préparation de l'industrie de demain, elle voit aussi naître le nouveau Conseil national de l'industrie. Les douze comités stratégiques de filières (CSF) correspondent chacun à une industrie stratégique (éco-industries, ferroviaire, nucléaire, aéronautique, agro-alimentaire et agro-industries).
- > Le sauvetage des emplois industriels, au cas par cas, face aux annonces de plans sociaux, en agissant par la coordination des acteurs, la négociation et la recherche de repreneurs viables et durables.

- > Renforcer les obligations de recherche d'un repreneur en cas d'annonce de fermeture d'un de ses établissements par un groupe de plus de 1000 salariés (un projet de loi débattu avant l'été 2013)

12,5 % - L'industrie (hors construction) représente 12,5 % du PIB, en 2011, contre 18 %, en 2000.

3,1 millions de salariés travaillent dans le secteur industriel (hors construction) en 2011, ce qui représente 12,6 % de l'emploi salarié, contre 26 % en 1980.

2 millions d'emplois supprimés dans l'industrie en 30 ans, dont 740 000 sur les dix dernières années et 400 000 sous la seule présidence de Nicolas Sarkozy.

75 % - L'industrie représente 75 % des exportations françaises (en valeur), en 2011.

40 % du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi bénéficieront directement ou indirectement à l'industrie française.

21 189 emplois sauvés dans le secteur industriel depuis le début du quinquennat, sur 27 580 emplois menacés, desquels le ministère du Redressement productif a été saisi.

Engagement n° 1 : « Je favoriserai le développement des PME, le soutien aux filières d'avenir et la conversion écologique et énergétique de l'industrie. »

Engagement n° 2 : « Je mobiliserai l'épargne des Français, en créant un livret d'épargne industrie. »

Aller plus loin

- Rééquilibrer le commerce extérieur de la France, hors énergie.
- Rétablir de vraies filières industrielles par des contrats de solidarité entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants.
- Instaurer des mesures anti-OPA hostiles.